



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE
ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

COMMUNE DE GARDANNE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE
MEMBRES
EN EXERCICE : 35

NOMBRE DE
MEMBRES
PRÉSENTS : 29

NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMÉS : 35

DATE DE LA
CONVOCATION :
05/04/2023

DELIBÉRATION
DEL_2023_053

L'an deux mille vingt trois, le onze avril à 18H30.

Le Conseil municipal de la commune de GARDANNE s'est réuni Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé GRANIER Maire,

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs

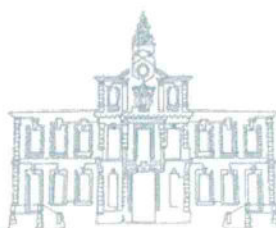
Hervé GRANIER Maire, Antonio MUJICA Adjoint, Sandrine ZUNINO Adjointe, Alain GIUSTI Adjoint, Arnaud MAZILLE Adjoint, Fouzia BOUKERCHE Adjointe, Pascal NALIN Adjoint, Jean-François GARCIA Adjoint, Noura ARAB Adjointe, Danielle CHABAUD Conseillère, Gérard GIORDANO Conseiller, Kuider DIF Conseiller, Michel MARASTONI Conseiller, Corinne D'ONORIO DI MEO Conseillère, Claude DUPIN Conseiller, Valérie FERRARINI Conseillère, Kamel BELARBI Conseiller, Sophie CUCCHI-GILAS Conseillère, Vincent BOUTEILLE Conseiller, Claire CAMPODONICO Conseillère, Claude JORDA Conseiller, Samia GAMECHE Conseillère, Pamela PONSART Conseillère, Jean-Marc LA PIANA Conseiller, Marie-Christine RICHARD Conseillère, Patricia SPREA Conseillère, Laurent DESHAIES Conseiller, Bruno PRIOURET Conseiller, Kafia BENSADI Conseillère

Procurations étaient données à :

Michel MARASTONI Conseiller par Valérie SANNA Adjointe
Antonio MUJICA Adjoint par Magali SCHELLES Adjointe
Gérard GIORDANO Conseiller par Sylvia POLLET Conseillère
Claude JORDA Conseiller par Johanne GUIDINI-SOUCHE Conseillère
Pamela PONSART Conseillère par Jimmy BESSAIH Conseiller
Jean-Marc LA PIANA Conseiller par Guy PORCEDO Conseiller

Secrétaire de Séance : BOUTEILLE Vincent Conseiller

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611- 4, L.2121- 29 et L.2311- 7 lequel prévoit que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14.

Vu les conventions annuelles et pluriannuelles existantes entre la commune et les associations.

Vu les demandes de subventions formulées par les associations.

Vu les crédits inscrits au Budget Primitif du Budget Principal 2023.

Vu la consultation de la Commission des finances en date du 7 avril 2023.

Considérant que les associations déclarées peuvent recevoir des subventions de l'État, des Départements, des Communes, et par extension, des établissements publics. La subvention doit être sollicitée et les collectivités publiques disposent d'un pouvoir discrétionnaire pour l'accorder ou la refuser.

Considérant que consciente de la place importante qu'elles occupent tant dans les domaines économiques, social, sportif que culturel, la Commune de Gardanne entend soutenir son tissu associatif.

Que ces dernières assument en effet un rôle important dans l'animation du territoire communal et la construction du lien social, et qu'elles permettent le développement de diverses activités à l'attention des Gardannais Biverois.

Qu'aussi, la commune entend soutenir leurs actions par le biais de subventions directes ou indirectes, étant entendu que la commune ne peut attribuer de subvention à une association que pour des activités communales. Ainsi, eu égard aux demandes de subventions formulées par les associations, la commune de Gardanne souhaite attribuer et répartir un certain nombre de subventions selon la répartition suivante :

	Fonctionnement	Spécifique	Total
Jardins partagés	200,00 €	500,00 €	700,00 €
Athlétique Judo Avenir	1 500,00 €		1 500,00 €
CLES	35 000,00 €		35 000,00 €
Club Natation Gardanne	5 000,00 €		5 000,00 €
Ellipse Danse	500,00 €		500,00 €
Gardanne Biver Football Club	40 000,00 €		40 000,00 €
GHBC	18 000,00 €		18 000,00 €
GRC	16 000,00 €		16 000,00 €
Gardanne vélo	2 100,00 €		2 100,00 €
GGR	2 700,00 €		2 700,00 €
Club de voile Gardannais	1 000,00 €		1 000,00 €
GV rando	1 500,00 €		1 500,00 €
Inspiration Yoga	300,00 €		300,00 €
Judo club Gardanne	1 500,00 €		1 500,00 €
La boule Gardannaise	1 700,00 €		1 700,00 €

Les cerbères foot US	500,00 €		500,00 €
LL Gardanne (Basket)	3 500,00 €		3 500,00 €
LS Dance	300,00 €		300,00 €
Mely Dance	500,00 €		500,00 €
Olympique Gym Gardanne	11 000,00 €		11 000,00 €
Self defense	500,00 €		500,00 €
Taekwondo club	600,00 €		600,00 €
Tennis club	3 000,00 €		3 000,00 €
Boule verte	2 500,00 €		2 500,00 €
La Croix rouge	500,00 €		500,00 €
Secours Catholique	10 000,00 €		10 000,00 €
Secours Populaire	10 000,00 €		10 000,00 €
Gardanne Pêche	1 500,00 €		1 500,00 €
Les Verts Terrils	2 100,00 €		2 100,00 €
Société de Chasse St Hubert	4 500,00 €		4 500,00 €
AEP Saint Valentin	400,00 €		400,00 €
Africa Tiekala	300,00 €		300,00 €
AMIS	250,00 €		250,00 €
Atout coeur Gardanne	800,00 €		800,00 €
Club les chiffres et les lettres	200,00 €		200,00 €
Le club de la chanson	200,00 €		200,00 €
Communiquer	300,00 €		300,00 €
Djole	400,00 €		400,00 €
Egales	200,00 €		200,00 €
Gaming Génération	700,00 €		700,00 €
Gardanne autrefois	1 000,00 €		1 000,00 €
Horizon Culture	200,00 €		200,00 €
L'Aparté	3 500,00 €		3 500,00 €
Gardanne Musique	700,00 €		700,00 €
In Solidum	500,00 €		500,00 €
Les Luthiers des Voix	400,00 €		400,00 €
Mega la Lyr Gardannaise	2 500,00 €		2 500,00 €
Parlaren Gardano	500,00 €		500,00 €
Aphone	500,00 €		500,00 €
Le Périscope	300,00 €		300,00 €

La Philatélique	300,00 €		300,00 €
Roultaterre	800,00 €	500,00 €	1 300,00 €
Société Archéologique	600,00 €		600,00 €
Les Ateliers de Gaïa	10 000,00 €		10 000,00 €
AAPUK CE Psychiney	700,00 €		700,00 €
Energie Solidaire 13	2 400,00 €		2 400,00 €
UFF	1 500,00 €		1 500,00 €
FNACA	1 000,00 €		1 000,00 €
UNC	2 200,00 €		2 200,00 €
Amicale des Logis Notre Dame	200,00 €		200,00 €
CIQ Gardanne OUEST	200,00 €		200,00 €
CIQ Gardanne EST	200,00 €		200,00 €
€Amicale Stendhal	150,00 €		150,00 €
A€ Petits Pas	300,00 €		300,00 €
AM€DPG	400,00 €		400,00 €
Aux Bébés d'Amour	500,00 €		500,00 €
Les Pitchouns de Fontvenelle	200,00 €		200,00 €
Etincelle 2000	5 000,00 €		5 000,00 €
Gardanne Action Cinéma	120 000,00 €		120 000,00 €
Office de tourisme	99 154,00 €	22 000,00 €	121 154,00 €
Entraide des Communaux	100 000,00 €		100 000,00 €
AFTC 13	700,00 €		700,00 €
Donneurs de Sang	1 000,00 €		1 000,00 €
Espoir 13	900,00 €		900,00 €
Le Petit Monde d'Happy	500,00 €		500,00 €
AAI	12 000,00 €		12 000,00 €
Bureau de arts G. Charpak	800,00 €		800,00 €
Illumine	500,00 €		500,00 €
UL CGT	3 000,00 €		3 000,00 €
UL FO	3 000,00 €		3 000,00 €
CFTC Mineurs	3 000,00 €		3 000,00 €
Total subventions versées	563 054,00 €	23 000,00 €	586 054,00 €

Où l'exposé des motifs rapporté par Madame Sandrine ZUNINO
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver l'attribution de subventions aux associations, conformément au tableau ci-dessus.

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions, ci-jointes, à intervenir avec les associations bénéficiant d'une subvention d'un montant de plus de 23 000 euros : CLES, GARDANNE BIVER FOOTBALL CLUB, GARDANNE ACTION CINEMA ET ENTRAIDE DES COMMUNAUX.

Article 3 :

Dire que 22 000 euros sont inscrits au budget pour la Carte Eco Asso.

Article 4 :

Dire que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2023.

Article 5 :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente délibération et tout acte nécessaire à son exécution.

ADOPTÉE à la majorité des suffrages exprimés

Par 29 voix pour

Hervé GRANIER, Antonio MUJICA, Sandrine ZUNINO, Alain GIUSTI, Arnaud MAZILLE, Fouzia BOUKERCHE, Pascal NALIN, Valérie SANNA, Jean-François GARCIA, Magali SCHELLES, Noura ARAB, Danielle CHABAUD, Gérard GIORDANO, Kuider DIF, Michel MARASTONI, Corinne D'ONORIO DI MEO, Claude DUPIN, Valérie FERRARINI, Kamel BELARBI, Sophie CUCCHI-GILAS, Vincent BOUTEILLE, Sylvia POLLET, Claire CAMPODONICO, Jean-Marc LA PIANA, Marie-Christine RICHARD, Guy PORCEDO, Patricia SPREA, Laurent DESHAIES, Kafia BENSADI

Pour les associations LL Gardanne Basket et la Philatélie M. Giusti ne participe pas au vote (28 voix pour)

Pour l'association Aux bébés d'amour M. Dupin ne participe pas au vote (28 voix pour)

Pour l'Office du Tourisme M. Mazille ne participe pas au vote (28 voix pour)

Par 6 voix en abstention

Claude JORDA, Samia GAMECHE, Johanne GUIDINI-SOUCHE, Pamela PONSART, Jimmy BESSAIH, Bruno PRIOURET

Pour l'association CLES Mme Gameche ne participe pas au vote (5 abstentions)

Pour Gardanne Action Cinéma Mme Guidini-Souche ne participe pas au vote (5 abstentions)

Fait à Gardanne, le 18 avril 2023

Le Maire


Hervé GRANIER